

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 10 avril 2026	
Date de publication : 27 avril 2026	
Conseillers en exercice : 15	
Présents :	13
Votants :	15

Le vingt-trois avril 2026

à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Isabelle GRIFFOND-BOITIER, Maire.

Étaient présents:

Mmes BROUSSE Martine, COCHAND Delphine, CUENOT Nathalie, REBUFFONI Béatrice, SOLEILLANT Christine, WIEDLING Corinne
MM. BERGET Julien, LELOWSKI Marc-Gérardf, NEUVILLE Jean-Marc, NEDEY Christophe, NEDEY Vincent, WURGLER Samuel,
formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	15
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : CHANEAUX Julyne, Robin SOLEILLANT

Procurations : Julyne CHANEAUX à Christine SOLEILLANT
Robin SOLEILLANT à Isabelle GRIFFOND-BOITIER

Mme Martine BROUSSE a été élue **secrétaire**.

OBJET: Taux des taxes d'imposition. Année 2026.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants, des taux d'imposition communale pour l'année 2026.

Les taux sont fixés comme suit :

Désignation	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncier bâti	34.77	34.77
Taxe foncière non bâti	35.35	35.35
Taxe habitation	9.99	9.99

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 24 avril 2026

Le Maire,




Isabelle GRIFFOND-BOITIER

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le **27 AVR. 2026**

ID : 025-212501969-20260423-DCM_2026_9-DE

Bois
Levrault